

Les Trophées **SEPTUORS** 2018 de l'Innovation & de l'Economie du **Tarn**



Des initiatives pour faire monter en gamme l'agriculture

Depuis plusieurs saisons maintenant, un véritable coup de projecteur est mis sur les entreprises innovantes et méritantes dans les départements, catégorie par catégorie. Chaque année, cette cérémonie des Septuors fait de nouveaux émules et met à l'honneur des compétences et des talents souvent méconnus du grand public. Le Tarn, à l'honneur pour la première fois en 2017 dans ces Septuors, se retrouve à nouveau sous les feux des projecteurs en ce mois d'avril, où le 12, se

tiendra donc à Albi la seconde Cérémonie des Septuors. Cette année, ce sont 10 catégories qui seront récompensées par un prix : l'agroalimentaire, le numérique, l'agriculture, la santé, le commerce et l'artisanat, l'environnement, la performance énergétique, les entreprises naissantes, ainsi que deux prix spéciaux : le prix Région Occitanie et le prix du développement régional de la CCI du Tarn. Ces entreprises montrent, à elles-seules, les

formidables ressources que l'on retrouve dans le Tarn. Pour les accompagner, 10 partenaires de choix ont répondu présent : la CCI du Tarn, la Région Occitanie, Enedis, l'Union Européenne, la mutuelle PréviFrance, les laboratoires Pierre Fabre, les meubles Delmas, le Crédit Agricole Nord-Midi-Pyrénées, et @com. Dans la catégorie « Agriculture », les trois structures nominées sont l'EARL Vernheres, l'EARL NT Roch, et le GAEC de la Sabatarie.

Le parrain du prix

Entretien avec la Commission Européenne en charge des questions Agriculture

Pourquoi l'Union Européenne a souhaité devenir partenaire de la cérémonie des Septuors ?

La Cérémonie des Septuors fait partie du projet «ALOE»: Agriculture Link Occitanie-Europe. Ce projet répondait tout à fait aux exigences requises pour l'obtention d'une subvention européenne comme défini dans le cadre de l'appel à propositions 2016/C 401/09 soutenant des actions d'information relatives à la politique agricole commune (PAC) que la Commission publie annuellement. Ce projet, innovant et original, sensibilise le public quant à l'importance du soutien de l'Union européenne à l'agriculture et au développement rural dans le cadre de la PAC.

Quelles évolutions pour la politique agricole de l'Union Européenne ?

La politique agricole de l'UE a considérablement évolué ces dernières décennies pour aider les agriculteurs à faire face à de nouveaux défis, mais aussi pour répondre aux

changements d'attitude de l'opinion publique. Grâce aux réformes successives, les agriculteurs peuvent désormais organiser leur production en fonction de la demande du marché et non des décisions prises à Bruxelles.

Les dernières réformes adoptées en 2013 mettent davantage l'accent sur des pratiques agricoles plus écologiques, la recherche et la diffusion des connaissances, un système de soutien aux agriculteurs plus juste, un rôle accru des agriculteurs dans la chaîne alimentaire.

Elles visent également d'autres objectifs importants : aider les consommateurs à faire des choix en connaissance de cause au moyen de labels de qualité européens, favoriser l'innovation dans la production agricole et agro-alimentaire afin d'accroître la productivité et de réduire les incidences sur l'environnement, ou encore encourager des relations commerciales équitables avec les pays en développement, en réduisant les subventions européennes aux exportations agricoles et en facilitant les exportations de ces pays vers l'UE.

Les entreprises nominées



Thierry ROCH

L'EARL NT Roch cultive le lin oléagineux au Sud d'Albi



Depuis 2008, au Sud d'Albi à Carlus, l'exploitation de Thierry Roch, constituée de 140 hectares de céréales et de 14 hectares de vignes, s'est lancée dans la culture du lin oléagineux.

« On allonge nos rotations, tout en gagnant en souplesse agronomiquement parlant » lance Thierry Roch justement. Ce lin dont la production ne s'établit qu'à une vingtaine d'hectares, prend une fois récolté, la direction du Grenier Coopératif de l'Albigeois, et obtient le label 100% français en extrudé, comestible pour les animaux.

Pour le lin comme pour le blé, Thierry Roch assure une gestion agricole raisonnée où un outil comme le drone est, par exemple, utilisé dans la gestion de l'azote. Son utilisation, dans la démarche lancée depuis deux ans par la Chambre d'Agriculture du Tarn, permet de mieux connaître les apports à donner en fin de cycle aux blés.

Des blés meuniers améliorants au taux de protéines élevés, qui prennent ensuite la direction de la Minoterie Batigne de Réalmont. Quant aux vignes, Thierry Roch travaille avec les Caves de Labastide-de-Lévis avec une partie en AOC Rouge et une partie en Vin de Pays. Cette année, après des parcelles en duras, braucol, gamay et merlot, il projette de poursuivre cette activité en plantant des parcelles supplémentaires en syrah.



Marie-Claude ROBERT

Le GAEC de la Sabatarie produit des agneaux fermiers des Pays d'Oc



Marie-Claude Robert et son compagnon mènent à Montredon-Labessonnie, un troupeau de 900 brebis de race Lacaune pour produire de l'agneau fermier des Pays d'Oc, estampillé Label Rouge en viande.

Abattus à Castres chez Bigard, puis commercialisés par le réseau de boucherie de ville ou rayon haut de gamme GMS, cette viande d'agneau répond à un cahier des charges très précis.

Installée en exploitation depuis janvier 2015, Marie-Claude Robert, ex-chargée de mission dans l'agriculture, a franchi le cap pour développer la production d'agneau fermier, passant de 500 brebis à aujourd'hui 900.

Pour cela, le Gaec de la Sabatarie a accompagné son ambition d'évolution en créant une bergerie et développant une structure d'élevage optimale et fonctionnelle qui réduit dans le même temps la pénibilité pour les éleveurs et favorise le bien-être des animaux.

En effet, cette bergerie est dotée d'un système automatisé, d'un éclairage et d'une ventilation appropriée. Cet investissement conséquent a permis d'assurer l'exploitation sur la filière agneau fermier.

Au cœur du Parc naturel du Haut Languedoc, en zone de montagne, les animaux peuvent profiter des pâturages et du fourrage de l'exploitation : une condition majeure pour la production d'agneau de lait.



EARL VERNHERES

L'EARL Vernheres met à l'honneur le canard de Barbarie dans le Tarn



A Saint-Paul-Cap-de-Joux, la famille Vernheres produit en Pays de Cocagne du canard gras de Barbarie, des canettes à rôtir et du poulet.

Tout débute au début des années 80 pour cette exploitation familiale qui regroupe aujourd'hui Jackie et Éric et leurs fils Frédéric depuis 2013.

Le canard de Barbarie est un canard de race pure, synonyme de qualité, et dont la production est mineure en France car les canards sont plus fragiles et plus longs à produire.

La famille Vernheres a décidé de concentrer tous ses efforts sur cette espèce en raison de ses excellentes qualités gustatives. Pour promouvoir ce savoir-faire particulier, l'exploitation ouvre ses portes au public dans le cadre du réseau « Bienvenue à la Ferme » pour de la vente directe.

Par ailleurs, elle s'implique de diverses façons dans les organisations départementales en faveur de l'agriculture. L'exploitation se développe aussi sur place avec de nombreuses idées novatrices dont un parcours agroalimentaire particulier pour les canards et autres volailles : un atelier de transformation a vu le jour, et bientôt une fabrique d'aliments.

Prochainement, elle se penchera sur un projet de création de magasins de vente collective pour venir en réponse à une demande de plus en plus forte. En travaillant de la sorte, l'exploitation œuvre au maintien d'une économie locale.

